

WEEK-END A NEW YORK

USA CÔTE EST

05 JOURS / 03 NUITS



CAPITALES TOURS
22, rue du Roi de Sicile 75004 Paris
Tel : 01.42.71.22.44 - Fax : 01.42.71.42.55
www.capitales-tours.com



APST[®]
Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme

Garantie Totale des fonds déposés

New York est composé de cinq boroughs (districts) mais souvent le nom "New York" désigne très précisément Manhattan, que les New-Yorkais eux-mêmes nomment la "City" par opposition aux boroughs Brooklyn, Bronx, et Queens, lesquels constituent avec Staten Island le grand New York. Seul le Bronx fait partie du continent, les quatre autres boroughs sont des îles.

New York fut fondée en 1625 par les Hollandais, et compte aujourd'hui 7,3 millions d'habitants (18 millions avec les banlieues). A l'exception de Greenwich Village, dont l'entrelacs des rues évoque la complexité des villes européennes, Manhattan offre l'aspect d'un damier urbain commun aux villes américaines.

JOUR 1 – PARIS



NEW YORK

- Rendez-vous des participants à l'aéroport.
- Assistance aux formalités d'enregistrement et d'embarquement puis décollage à destination de **New-York** sur vol régulier.
- **Déjeuner et collation à bord.**
- **Arrivée à New York.**

Ancienne porte du Nouveau Monde, gardée par la sentinelle de la Liberté, elle mérite d'être franchie le temps d'un week-end. Carrefour planétaire, New York est un véritable patchwork et il faut en croquer plusieurs morceaux pour découvrir toutes les saveurs de cette « grosse pomme » découpée en quartiers : le West Village et sa bohème, SoHo et ses galeries, TriBeCa et ses branchés, Downtown et ses banquiers...



- Accueil à l'arrivée, transfert à l'hôtel.
- **Le guide vous remettra une Metro-Card** permettant des voyages illimités en bus et en métro pendant 7 jours.
- Installation à l'hôtel .
- **Dîner libre.**
- **Logement à l'hôtel.**



JOUR 2 - NEW-YORK

- **Petit déjeuner continental.**
- **Départ pour la visite de la ville** en autocar. Nous visiterons :
 - **Broadway Avenue**, la plus longue rue de la ville, connue pour sa partie située au nord de 42nd St. Ses néons lui valent le surnom de « Voie Lactée »
 - **Central Park**, ce parc artificiel de quelque 340 ha est une oasis de verdure dans l'océan de béton de la ville. Il fallut 16 ans et plus de 500.00 arbres pour le faire sortir de terre.
 - **Wall Street**, haut lieu financier, New York Stock Exchange est né en 1817. Federal Hall National Memorial est à l'endroit précis où George Washington prêta serment pour la présidence en 1789.
 - **Time Square**, surnommé le « carrefour du monde » avec l'écran géant du Nasdaq **Headquarters** ou le siège de MTV où une foule d'adolescents se massent devant les studios dans l'espoir d'apercevoir leur idole.
 - **St Patrick's Cathedral**, le plus majestueux édifice religieux gothique de New York. On remarque les portes en bronze, le baldaquin surplombant le maître-autel.
 - **Chinatown et Little Italy**, ces deux enclaves communautaires sont parmi les quartiers les plus pittoresques de la ville. On trouve d'authentiques restaurants et magasins italiens à Little Italy et plus de 200.000 chinois vivent à Chinatown parmi échoppes et marchés qui regorgent de produits et herbes exotiques.
 - **L'Empire State Building**, Ce gratte-ciel Art déco est l'un des plus célèbres symboles de la ville, la "star" de nombreux films. De l'observatoire du 86^{ème} étage la vue est inoubliable (ascension en supplément).



JOUR 2 - NEW-YORK (suite)

- la **5ème Avenue**, la plus célèbre artère de New York est un mélange étourdissant de magasins chics et d'architecture ambitieuse.
- le **Rockefeller Center**, un miracle urbain en plein cœur, de la ville, qui abrite des jardins, des restaurants, une galerie commerçante souterraine, des bureaux, une patinoire et plus de 100 œuvres d'art autant de noms prestigieux que vous aurez le plaisir de découvrir au cours de la visite.
- **Déjeuner au Benihana**, dont la spécialité est la cuisine japonaise sur plaque chauffante (teppanyaki) préparée sous vos yeux par un chef maniant avec une telle dextérité ses ustensiles...
- **Après-midi libre** afin de découvrir **New York** à votre rythme.
- **Dîner libre et logement à l'hôtel.**



JOUR 3 - NEW-YORK

- **Petit déjeuner continental.**
- **Journée libre** pour une découverte personnelle de cette ville surprenante.
- **Déjeuner libre et dîner libre.**
- **Logement à l'hôtel.**

Options possibles à réserver au départ de PARIS :

- **ESPLANADE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ ET ELLIS ISLAND.**

Officiellement baptisée la Liberté éclairant le monde, la statue dominant le port de New York est un symbole pour des millions de personnes depuis son inauguration par le président Grover Cleveland en 1886. Offerte en signe d'amitié par la France pour le 100^{ème} anniversaire, elle est l'œuvre de Frédéric Auguste Bartholdi et Gustave Eiffel en construisant la charpente en fer.

Continuation pour Ellis Island ou « l'île des larmes ». C'est en effet ici qu'ont transité plus de 17 millions de personnes, entre 1892 et 1954. D'émouvants graffitis ont été conservés sur les murs : portraits, dates, silhouette de bateaux.

- **HARLEM, MESSE GOSPEL + BRUNCH (le dimanche uniquement (sous réserve de changement)).**

Berceau de la culture noire américaine, Harlem est devenu une étape incontournable. L'Apollo Theater, haut lieu d'expression des artistes noirs américains. James Brown et Sarah Vaughan (entre autres) y firent leur début. Participation à une messe gospel suivi d'un brunch.

- **MESSE GOSPEL A MANHATTAN (le dimanche à 10h, 15h ou 18h, le mardi à 19h (sous réserve de changement)).**

Vous assisterez à un authentique office religieux dans une des nombreuses églises baptistes de Manhattan.

- **VISITE D'UN MUSEE AU CHOIX :**

Guggenheim Museum : le bâtiment lui-même est une splendide réalisation d'architecture contemporaine. Le musée est tout en spirale et un véritable temple de l'art.

Metropolitan Museum of Art : Soyez sélectif ! Les dix-huit départements du "MET" abritent plus de 2.000.000 oeuvres d'art, ce qui en fait l'un des plus grands musées du monde

Museum of Modern Art : le « MoMa » récemment ré-ouvert, il abrite de nombreuses expositions temporaires indépendamment de collections permanentes qui compte plus de 100.000 acquisitions dont des Picasso, Van Gogh ou encore Warhol...

Ou Possibilité d'un « City Pass » : valable 9 jours et donnant droit à une entrée à l'Empire State Building Observatory, une entrée au American Museum of Natural History & Rose Center, une entrée au musée Guggenheim OU montée au Top of the Rock, une entrée au Metropolitan Museum of Art, une croisière de 2h environ avec le Circle Line OU une visite de la Statue de la Liberté et d'Ellis Island, une entrée au Mémorial et Musée du 11 septembre OU une entrée au Intrepid Sea, Air & Space Museum (attention aucun transfert inclus). Circle Line OU une visite de la Statue de la Liberté et d'Ellis Island (attention a ucun transfert inclus).

- **BATEAUX NEW YORK + DINER (du dimanche au jeudi uniquement) (selon disponibilités).**

Il s'agit du jumeau des bateaux-mouches de Paris et de Londres. « Spirit Cruises » est sans aucun doute le plus agréable des dîners croisières dans la Baie de Manhattan. Après le dîner, le bateau se transforme en piste de danse pour une croisière endiablée.



JOUR 3 - NEW-YORK (suite)

Options possibles à réserver au départ de PARIS (suite) :

- **SHOW A BROADWAY** (selon disponibilité au moment de la réservation en mezzanine arrière).
Incontournable lorsque l'on se rend à New York. Actuellement à l'affiche "the Lion King », « Cabaret », « Beauty and the Beast », "Chicago»...



JOUR 4 - NEW-YORK



FRANCE

- **Petit déjeuner continental.**
- **CAPITALES TOURS** vous invite à déposer vos bagages à la consigne de l'hôtel (1 bagage par personne offert) afin que puissiez profiter pleinement de vos dernières heures à New York
- **Matinée libre.**
- **Déjeuner libre.**
- Selon horaire aérien, transfert à l'aéroport.
- Assistance aux formalités d'enregistrement et d'embarquement puis décollage à destination de la France.
- **Dîner et nuit dans l'avion.**

JOUR 5 - FRANCE

- **Petit déjeuner dans l'avion.**
- Arrivée en **France.**

INFOS VERITE

Contrairement aux autocars européens, les cars américains n'ont pas le même confort, et ne possèdent qu'une porte à l'avant.



DEVIS DE VOYAGE

WEEK-END A NEW YORK

05 JOURS / 03 NUITS

PRIX FORFAITAIRE PAR PERSONNE **2018**

AU DEPART DU HAVRE

	23 au 27 mars 2018
PARIS	1.172 €
<i>Suppl. chambre indiv. à cumuler (par nuit)</i>	+88 €

CAPITALES TOURS S'ENGAGE A ASSURER LES PRESTATIONS SUIVANTES :

Transport

. Aérien : FRANCE / NEW YORK / FRANCE sur vols réguliers United, Delta Airlines, American Airlines), (avec ou sans escale)

. Transfert

: Aéroport / Hôtel / Aéroport

Taxes et frais de dossier (à ce jour au 10/01/17)

: Internationales départ Paris/Province (BA, UA, DL, AA, XL) (à ce jour) : 370 € dont 200 € de YQ

Hébergement

: Hôtel type 1^{ère} catégorie (normes locales) en chambre double avec bain ou douche

Repas

: Pension selon programme avec petits déjeuners continentaux du jour 2 au jour 4

Visites / Excursions

: Mentionnées au programme
: Transports terrestres en véhicule de tourisme adapté à la taille du groupe
: Visite de l'île de Manhattan / Déjeuner croisière autour de l'île de Manhattan
: 1 Metro-Card avec voyages illimités

Guides / Assistance

: Guide accompagnateur CAPITALES TOURS New York / New York
: L'assistance de nos représentants aux aéroports

Responsabilité civile

: Allianz n°086 642 407
: Assurance Rapatriement

Assurances

: Annulation / Assistance

Caution APST

: Garantie totale des fonds déposés

Prestations terrestres

: Calculées sur la base du dollar US à 0.92 € révisable

Services Capitaux Tours

: 1 pochette de voyage (convocation, liste hôtels, programme, infos...)
: 1 réunion de présentation

NOTRE PRIX N'INCLUT PAS :

Les boissons, les pourboires et les dépenses personnelles

Chambre individuelle : Supplément par personne : 379 €

Suppléments : Pâques/Ascension/Pentecôte et WE Ponts/Toussaint : 20 €

Réductions : Hébergement en chambre triple, réduction par personne (3 nuits) : -59 €
: Hébergement en chambre quadruple, réduction par personne (3 nuits): -89 €

Supplément base

20/24	25/29	30/34	35/39	40/44
62 €	40 €	25 €	14 €	06 €

DOCUMENTS DE VOYAGE NECESSAIRES :

Formalités Etats-Unis : voir page suivante.

MONNAIE LOCALE : DOLLAR US

BASE DE REALISATION : 45 à 49 Personnes

Un supplément base sera appliqué à l'ensemble du groupe si les annulations devaient modifier la base de réalisation.

Réalisation Technique Immatriculation IM075110062 / MEMBRE APST ET SNAV

Devis établi le 02/05/17 en fonction des conditions économiques connues à ce jour, sous réserve de disponibilités au moment de la réservation. Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés en fonction des coûts réels aériens non définitifs à ce jour.



FORMALITES USA OU ESCALE AUX USA COMPAGNIES AMERICAINES

Passeport électronique ou biométrique obligatoire (y compris pour les enfants et bébés, quel que soit leur âge) ayant une validité de 6 mois après la date du retour pour les USA, ces informations sont communiquées sous réserve de modification par les autorités des pays visités.

A défaut, l'obtention d'un visa sera obligatoire, les démarches d'obtention sont effectuées par le client auprès du Consulat des USA. **Attention, un passeport électronique ou biométrique est obligatoire même si vous avez obtenu un visa américain.**

Le visa est toujours nécessaire pour certaines catégories de voyageurs (étudiants ou visa précédemment refusé).

Il nous faut impérativement la photocopie des deux premières pages de votre passeport 2 mois avant la date de départ.

S'il y a un visa américain :

- NUMERO DE VISA
- LIEU DE NAISSANCE DU PAX
- LIEU D'EMISSION DU VISA
- DATE D'EMISSION DU VISA

Pour les personnes de nationalité autre que française, celles-ci doivent se rapprocher du consulat du pays visité afin d'être en règle le jour du départ.

FORMALITE ESTA :

MESURE SUPPLEMENTAIRE D'ENTREE OU DE TRANSIT AUX USA

Depuis le 12/01/2009, tous les voyageurs (adultes et enfants) souhaitant se rendre aux Etats-Unis, ou en transit, devront effectuer une demande d'autorisation de voyage au moyen de l'Electronic System for Travel Authorisation (ESTA), s'acquitter d'une taxe obligatoire de 14 USD (à ce jour ; le paiement se fait par CB uniquement) et au moins 72 heures avant le départ. Pour cela, il faut se rendre sur le site <https://esta.cbp.dhs.gov> et y remplir un formulaire. Il sera demandé de répondre au même type de renseignements que ceux auparavant requis sur le formulaire papier (I-94W). Durée de validité : 2 ans ou à la date d'expiration du passeport (date d'échéance la plus proche). Les voyageurs n'ayant pas demandé et reçu cette autorisation pourront se voir refuser l'embarquement ou l'accès aux Etats-Unis avec 100 % de frais. L'ESTA n'est pas une garantie d'admission à l'arrivée aux Etats-Unis.

Pour les femmes mariées, les autorités américaines recommandent dans l'intérêt du client, d'indiquer dans la mesure du possible le nom complet, c'est-à-dire les deux noms (sans préciser ép., épouse, veuve, usage...)

ATTENTION : Le nom qui apparaît sur la réservation sera celui qui apparaîtra sur le billet d'avion, il faut donc impérativement que le nom sur la réservation soit le nom figurant sur le formulaire ESTA. A défaut, la passagère pourra se voir refuser l'embarquement avec 100 % de frais, et votre agence de voyages ne pourra être tenue comme responsable.

NB : AUCUNE vérification ne sera faite avant l'émission des billets.

NOUVELLES FORMALITES 2016 :

Le Congrès des Etats-Unis a adopté, le 18 décembre 2015, une loi réformant le programme d'exemption de visa, qui est entrée en vigueur le 21 janvier 2016. Un certain nombre de nationalités, une catégorie de passeports et des personnes en provenance de certains pays, vont voir leurs conditions d'entrée sur le sol des States réduites.

Les personnes suivantes ne pourront plus bénéficier de l'exemption de visa : d'une part, les voyageurs qui se sont rendus en Iran, Irak, Syrie ou au Soudan depuis le 1er mars 2011 ; d'autre part, les personnes ayant également la nationalité de l'un de ces quatre pays.

Ces personnes devront dorénavant solliciter un visa auprès de l'ambassade des Etats-Unis.

S'agissant des voyages en Iran, Irak, Syrie et au Soudan effectués depuis le 1er mars 2011, la réforme prévoit une exception permanente pour les agents à temps plein des administrations d'Etat civiles ou militaires en mission officielle, qui pourront donc continuer à bénéficier de l'exemption de visa pour se rendre aux Etats-Unis.

L'administration a par ailleurs défini cinq autres situations dans lesquelles les voyageurs s'étant rendus dans les quatre pays visés pourront éventuellement continuer à bénéficier de l'exemption de visa.

Ces situations concernent les déplacements :

- en mission officielle au nom d'une organisation internationale, régionale ou infranationale ;
- en mission officielle au nom d'une organisation humanitaire ;
- en tant que journaliste ;
- pour l'Iran, pour des raisons d'affaires légitimes, si le déplacement a eu lieu après le 14 juillet 2015 ;
- pour l'Irak, pour des raisons d'affaires légitimes.

Pour ces situations, le maintien de l'exemption de visa sera décidé au cas par cas.

De plus, cette nouvelle loi exige que tous les voyageurs à destination des Etats-Unis ou en transit sur le sol américain, soient en possession d'un passeport électronique ou biométrique pour les voyages à partir du 1er avril 2016.

ATTENTION ! : Par conséquent, tous les autres modèles de passeport français ne seront quant à eux plus du tout acceptés, même avec un visa.

Avant cette date, il est préférable de vérifier si le symbole de la puce figure sur la couverture du passeport, si le mot « PASSEPORT » est bien souligné et que votre photo d'identité a été bien reproduite 2 fois sur la même page.

COMMENT RECONNAÎTRE UN PASSEPORT ELECTRONIQUE ET UN PASSEPORT BIOMETRIQUE

Passeport électronique : ce sont tous les passeports émis avant juin 2009 qui possèdent ou non un composant électronique et qui ne contiennent pas les empreintes digitales du porteur.

Comment le reconnaître : Sur la couverture, le mot passeport n'est pas souligné. Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle). Photo reproduite 2 fois sur la même page.

Passeport biométrique : depuis le 29 juin 2009, tous les passeports délivrés en France sont des passeports biométriques. Ces passeports sont munis d'un composant qui contient les données relatives à l'état civil, la photo d'identité en format numérique ainsi que 2 empreintes digitales. Lors de la demande, il est procédé à la prise des empreintes de 8 doigts sachant que seules les 2 empreintes les plus exploitables sont conservées.

Comment le reconnaître : Sur la couverture, le mot passeport est souligné. Sous le mot passeport, se trouve un symbole sécurisé (cercle à l'intérieur d'un rectangle). Photo reproduite 2 fois sur la même page.

Plus d'informations : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11603>

Voici un exemple où on aperçoit le rectangle avec le cercle à l'intérieur :



ATTENTION ! : Par conséquent, tous les autres anciens modèles de passeport français ne seront quant à eux plus du tout acceptés, même avec un visa.

Il est fortement recommandé aux autres personnes concernées par la réforme, qui envisagent un déplacement à court terme aux Etats-Unis, d'effectuer dès que possible une demande de visa.

Pour les personnes bénéficiant actuellement d'une ESTA, il est possible de vérifier son statut à cette adresse : <https://esta.cbp.dhs.gov/esta/>

Les voyageurs concernés par la réforme mais envisageant un déplacement aux Etats-Unis à plus long terme sont invités à consulter, avant de réserver leur billet d'avion, le site Internet de l'ambassade des Etats-Unis (<http://french.france.usembassy.gov/fr/visas.html> ; <http://french.france.usembassy.gov/visas/vwp.html>) pour se tenir informés des changements en cours.

Pour plus d'informations :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/etats-unis/>

<http://travel.state.gov/content/visas/en/visit/visa-waiver-program.html>

Pour les personnes de nationalité autre que française, celles-ci doivent se rapprocher du consulat du pays visité afin d'être en règle le jour du départ.

SURETE AEROPORTUAIRE : RENFORCEMENT DES MESURES POUR LES VOLS A DESTINATION ET/OU VIA LES ETATS-UNIS

A compter du 08 juillet 2014 et à la demande des autorités américaines, les mesures de sûreté aéroportuaire pour les vols à destination et/ou via les États-Unis sont renforcées.

Les responsables de la sécurité contrôleront tous les appareils électroniques prévus en bagage cabine (*exemple : ordinateur portable, appareil photo, tablette, téléphone portable, console de jeux...*). Ils doivent être présentés chargés et en état de fonctionnement.

Pendant le contrôle, ils pourront demander à leurs propriétaires d'allumer leurs appareils, y compris les téléphones portables.

Si l'appareil ne s'allume pas, le voyageur pourra se voir refuser l'embarquement avec 100 % de frais et/ou la confiscation de l'appareil. Votre agence de voyages ne pourra être tenue comme responsable.

Tout appareil confisqué sera détruit.

NOTE IMPORTANTE SUR LE SAMSUNG GALAXY NOTE 7

A la suite de l'interdiction du Département américain des Transports, les téléphones mobiles Samsung Galaxy Note 7 sont interdits à bord des avions à destination et en provenance des États-Unis. En considération du risque d'explosion/incendie de ces téléphones, leur transport en soute comme en cabine (en bagage cabine ou sur vous) est interdit sur tous les vols.

A la suite de l'interdiction du gouvernement canadien, les téléphones mobiles Samsung Galaxy Note 7 sont interdits à bord des avions à destination et en provenance du Canada. En considération du risque d'explosion/incendie de ces téléphones, leur transport en soute comme en cabine (en bagage cabine ou sur vous) est interdit sur tous les vols.

Si vous possédez un téléphone Samsung Galaxy Note 7, nous vous invitons à laisser votre téléphone chez vous. A défaut, les agents de la compagnie ou les personnels en charge de l'inspection filtrage peuvent être amenés à saisir ce téléphone.

